

FSU-SNUipp Paris
11 rue de Tourtille
75020 Paris
01 44 62 70 01
snu75@snuipp.fr

Paris, le 14 novembre 2025

À l'attention des président-es de groupes politiques du conseil de Paris

OBJET : Interpellation dans le cadre de la campagne municipale

Madame, Monsieur,

La FSU-SNUipp Paris, 1ère organisation syndicale des enseignant-es et des AESH du 1er degré à Paris, s'adresse aujourd'hui à tous-tes les président-es des groupes politiques du conseil de Paris dans l'optique des futures élections municipales qui se tiendront en mars 2026. Votre groupe politique portera ou soutiendra un-e candidature dans le cadre de ces élections.

La Ville de Paris joue un rôle important dans la qualité du service public d'éducation. Ses orientations budgétaires et politiques ont un réel impact sur les conditions de travail des personnels de l'éducation nationale et sur les conditions de scolarité des élèves parisien-nes. Aussi souhaitons nous porter à votre connaissance les sujets qui préoccupent nos collègues et qui sont du ressort de la municipalité.

Rythmes scolaires : Abandon du système actuel !

Depuis 2013, la FSU-SNUipp Paris reste opposée à la mise en place de la réforme des **rythmes scolaires** à Paris. Malgré l'assouplissement du décret et l'opposition massive et durable des enseignant-es, rien n'a changé ! Pourtant les différentes consultations de la profession faites ces dernières années, ont toutes exprimé les conséquences néfastes de la réforme Peillon et de son application parisienne, tant sur les conditions d'apprentissage des élèves que sur les conditions de travail des personnels. Il est plus que jamais nécessaire de remettre le temps scolaire au centre du fonctionnement des écoles et d'en finir avec les rythmes actuels. La FSU-SNUipp Paris réaffirme sa **revendication d'abandon du système actuel**. Les enseignant-es doivent être consulté-es sur celui-ci et l'avis majoritaire respecté par la Ville et l'Académie.

Décharges de direction : des garanties attendues

Le système dérogatoire de décharges de direction spécifique à Paris, qui permet aux écoles à partir de 5 classes de bénéficier d'une décharge complète, a bien failli disparaître. La mobilisation massive et puissante des personnels, soutenue par les parents d'élèves a permis, non seulement d'obtenir un moratoire d'un an, mais également d'ouvrir un cycle de concertation visant à **pérenniser ces décharges**. Aujourd'hui, les écoles parisiennes sont toujours en attente des arbitrages finaux du Ministère et de la Ville qui doivent s'accorder sur les volets juridiques et financiers. La démonstration n'est plus à faire de l'aspect fondamental de ces décharges pour le bon fonctionnement des écoles, pour l'accompagnement des familles et des élèves, et pour la

qualité du travail pédagogique fournie au quotidien par les enseignant-es. Ces décharges complètes à partir de 5 classes, et la demi-décharge pour les écoles en dessous de 5 classes, doivent impérativement être pérennisées et rester sans contre-partie en terme de missions ou de profil d'école. L'ensemble des candidat-es devra se positionner sur ce sujet.

Bâti scolaire : rénovation et adaptation au changement climatique

Le bâti scolaire à Paris est très inégal. Un certain nombre d'écoles a besoin de travaux de rénovation et d'entretien, en particulier dans la gestion des sanitaires, de l'étanchéité et de la sécurité des bâtiments. Les directions d'écoles font régulièrement remonter les problématiques batimentaires sans que cela ne déclenche de réactions suffisamment rapides de la part des services de la ville. L'ensemble des écoles parisiennes devrait faire l'objet d'un état des lieux et **tous les travaux nécessaires** devraient être engagés rapidement. La question du **confort thermique** est également un point essentiel. Chaque année, un grand nombre d'école rencontre des difficultés au début de l'hiver à l'arrivée des premières vagues de froid. À l'inverse, les épisodes de fortes chaleurs, de plus en plus fréquents, ont un impact sur la santé et la sécurité des personnels comme des élèves dans beaucoup d'écoles parisiennes. Beaucoup ne bénéficient même pas de l'équipement minimum : stores ou rideaux occultants, ventilateurs suffisamment performants pour la surface des classes, points d'eau fonctionnels en nombre suffisant...

L'adaptation du bâti scolaire au **changement climatique**, en particulier la hausse des températures estivales, est une nécessité. Au-delà des projets d'innovation des actions à court terme doivent être mises en place pour pallier l'urgence. Des plans et protocoles concertés avec l'Académie de Paris doivent être formalisés pour garantir la santé et la sécurité des élèves et des personnels.

Par ailleurs, lorsque des travaux sont programmés dans une école et nécessitent des **déménagements de classe**, cela doit être préparé et anticipé. Les professeur-es des écoles n'ont pas à assurer eux-mêmes le déménagement de leurs classes, comme c'est pourtant souvent le cas. Le relogement des classes doit être préparées et concertées avec les équipes enseignant-es en amont.

Le déploiement des **cours oasis** dans les écoles parisiennes est également un point de vigilance pour notre syndicat. La conception et la mise en oeuvre reste très inégales d'une école à l'autre et peut se faire sans concertation avec les personnels de l'éducation nationale. Nous demandons à ce que les équipes enseignantes soient systématiquement associées à la conception des cours oasis pour que celles-ci répondent aux besoins des élèves comme des personnels.

Des logements pour les enseignant-es

À Paris encore plus que dans d'autres départements, les trop faibles rémunérations des personnels de l'éducation nationale impactent depuis plusieurs années notre Académie, son attractivité et son fonctionnement quotidien. Travailler, se loger et vivre à Paris devient de plus en plus difficile pour les enseignant-es et plus encore pour les AESH, face à la flambée du coût de la vie. Les prix prohibitifs des logements et l'engorgement des demandes de logements sociaux

rendent les choses très difficiles pour beaucoup de nos collègues. La FSU-SNUipp porte depuis plusieurs années l'exigence d'une **augmentation du nombre de logements réservés aux agent-es de l'État**. En parallèle, la Ville a un rôle important à jouer pour permettre aux enseignant-es et AESH parisien-nes de pouvoir habiter près de leur lieu de travail. Notre syndicat porte la demande auprès de la Ville de Paris, d'un fléchage en nombre suffisant de logements sociaux pour les enseignant-es et AESH de l'Académie.

Pas d'enfants à la rue

Depuis plusieurs années, notre syndicat s'alarme de l'augmentation du nombre d'enfants dans nos écoles en situation de mal-logement ou qui dorment avec leur famille dans la rue. Cette situation est contraire aux droits fondamentaux et aux droits de l'enfant. Face à la défaillance des pouvoirs publics, c'est la solidarité de la communauté éducative et des parents d'élèves qui permet bien souvent d'offrir une solution d'urgence à ces familles en situation d'extrême précarité. **Aucun enfant ne devrait dormir dans la rue !** Et même si l'hébergement d'urgence relève d'une compétence de l'État, la mobilisation de la ville de Paris pour lutter contre ce terrible phénomène doit être pleine et entière : soutien aux équipes éducatives qui se mobilisent pour loger leurs élèves dans les écoles, soutien aux associations qui viennent en aide à ces familles, mise à disposition de lieux pour une mise à l'abri d'urgence... Nous comptons sur l'engagement des élu-es municipaux pour poursuivre cette mobilisation collective.

Personnels de la ville (PVP, ASEM, ATE) : créer des postes supplémentaires

Les élèves parisien-nes ont la chance de recevoir un enseignement de qualité dispensé par les **Professeur-es de la Ville de Paris**. Les professeur-es des écoles quant à elles-eux bénéficient de leur expertise et de la possibilité d'organiser un réel co-enseignement. Il nous semble indispensable d'obtenir des garanties sur la pérennité de ces emplois et l'augmentation du nombre de postes au concours.

Le nombre d'emploi d'ASEM est insuffisant à Paris. Pour la FSU-SNUipp Paris, le travail des ASEM est essentiel au bon fonctionnement des écoles et à l'accompagnement des élèves : la décision d'attribuer **un-e ASEM par classe** doit enfin devenir une réalité ! Les temps partiels doivent être complétés et toutes les absences remplacées. De plus, le nombre d'emplois statutaires d'ATE doit être revu à la hausse.

Le **manque de personnels médico-social** (médecin scolaire, assistant-e sociale) impacte également la scolarité des élèves parisien-nes et l'accompagnement des familles. Ces vacances de postes fait reposer sur les équipes éducatives de charges et des responsabilités qui incombent pourtant aux services de la ville. Un plan d'action pour former, recruter et revaloriser les personnels médicaux et sociaux est nécessaire, dans l'intérêt des élèves et des familles.

Commandes et équipements : pour des dotations qui compensent l'inflation

Depuis 2022, l'inflation a grandement impacté les prix du matériel et des fournitures dans le catalogue de la ville. L'augmentation budgétaire consentie par la Ville depuis n'a pas permis de

rééquilibrer cette augmentation, et le bon fonctionnement des écoles s'en trouvent impacté. La FSU-SNUipp Paris exige qu'un budget de commandes annuelles à la hauteur des besoins soit garanti pour toutes les écoles de Paris. Cela implique une **augmentation conséquente des dotations** pour chaque école.

L'équipement informatique des écoles reste également très disparate. On assiste à un déploiement technologique dernier cri dans certaines écoles quand d'autres fonctionnent avec un parc informatique inadapté aux besoins et parfois obsolète. Cela crée une rupture d'égalité intolérable entre les écoles. La FSU-SNUipp exige un parc informatique (ordinateurs fixes, vidéoprojecteur, tablettes, tbi, matériel audio...) à la hauteur des enjeux et qui correspondent aux projets développés par les enseignant-es.

Par ailleurs, la FSU-SNUipp s'est déjà exprimé sur la mise en place du **budget participatif**. Même si notre syndicat n'a pas à juger du bien-fondé de cette démarche, nous tenons à rappeler qu'elle ne doit pas avoir pour conséquence la baisse du budget consacré aux écoles. Ne devraient donc pas y figurer des projets qui relèvent des obligations réglementaires de financement par les municipalités. Ce financement ne devrait pas non plus être tributaire d'un vote des familles, des élèves et des habitants. La mise en concurrence des projets, qui peuvent concerter des écoles d'un même quartier, est également un point d'interrogation pour notre syndicat.

Classes découvertes : plus de départ

Depuis de nombreuses années, la Mairie de Paris offre aux enfants scolarisé-es sur son territoire la possibilité de profiter de classes découvertes variées, de grande qualité et à des tarifs abordables pour toutes les familles. C'est une richesse exceptionnelle, en particulier pour les enfants issu-es de milieux populaires. C'est la possibilité pour tous-tes les élèves de donner du sens à leurs apprentissages, de s'ouvrir sur le monde et d'apprendre à vivre ensemble. Cependant, l'offre est en baisse constante depuis des années : réduction du temps de séjour, limitation à certains niveaux de classe, fin de la prise en charge des bagages...

La FSU-SNUipp rappelle son attachement aux classes découvertes, qui ne sont pas une dépense mais un investissement pour l'avenir. Le nombre de classes proposé par la Mairie doit pouvoir satisfaire toutes les demandes. Le syndicat revendique une **hausse des dotations budgétaires** et le retour de la prise en charge des bagages. Par ailleurs, les équipes pédagogiques sont attachées au fait que les animateur-trices de la Ville encadrent les classes découvertes. Dans la même logique, le nombre de "**classes à Paris**" doit être augmenté.

Transport : gratuité et facilité pour les écoles

Depuis plusieurs années, les cars mis à disposition des écoles pour les sorties scolaires se sont drastiquement réduits. Si notre syndicat comprend la volonté municipale de diminuer le trafic routier afin de diminuer la pollution de l'air, nous dénonçons la perte de chance que cela représente pour les élèves, en particulier celles et ceux des écoles en éducation prioritaire. L'utilisation des cars permettaient en effet de programmer des sorties et voyages pédagogiques dans des lieux non accessibles en transports en communs, en particulier pour des sorties en

milieux naturels. La suppression des cars sur temps scolaire s'est donc faite au détriment des élèves. Pour pallier ce manque, les équipes enseignantes font parfois appel aux parents ou à la coopérative de l'école, ce qui créé de fait une inégalité entre les écoles. Il est donc indispensable de remettre à disposition des écoles **un nombre conséquent de cars disponibles pour les sorties scolaires.**

Par ailleurs, la disparition des **tickets de métro** annoncée depuis plusieurs années, pose un vif problème aux écoles sans qu'une solution satisfaisante ne soit trouvée à ce jour. La prise en charge par la ville des pass Navigo des enfants parisien-nes, bien que cela représente une chance pour les familles, ne peut être une solution pour les écoles qui doivent pouvoir bénéficier de droits de passage sur tout le réseau francilien. Notre syndicat s'est adressé à plusieurs reprise au STIFF pour exiger une solution pérenne qui garantisse la **gratuité des transports en commun et la facilité d'utilisation pour les classes.** Pour le moment aucune réponse n'a été apportée, nous demandons à la municipalité de s'engager sur ce point tant qu'aucune solution pérenne n'est trouvée.

Nous restons disponibles pour un échange sur tous ces sujets si vous le souhaitez. Veuillez croire en notre attachement profond au service public d'éducation.

Léa de Boisseuil et Audrey Bourlet de la Vallée,
co-secrétaires départementales de la FSU-SNUipp Paris.